

VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Vivre plus longtemps, avoir moins d'enfants : les implications pour le réseau familial

Jean KELLERHALS

Université de Genève, Suisse

Youssef COURBAGE

INED, Paris, France

La question générale qui articule les communications de cette session est de savoir comment les transformations de la longévité et de la fécondité affectent la forme et la vivacité du réseau de parenté.

1. Le cas des pays du nord

1. Le thème des implications de la longévité et de la fécondité pour le réseau de parenté n'a bien sûr de pertinence que si l'on peut établir, comme une sorte de préalable, que les relations de la famille avec ce réseau gardent aujourd'hui une importance significative. Faute de quoi la question devient purement formelle. Il ne faut alors pas trop s'étonner que nombre d'intervenants de cette session se soient davantage penchés sur cet aspect du problème plutôt que sur le profil strictement démographique d'une parenté aux frontières souvent arbitraires.

Autrement dit, quelle place « relationnelle » pour le réseau de parenté ? Par contraste avec diverses hypothèses relatives à l'atomisation des couples qui ont orienté nombre d'études dans les années 70, diverses recherches des années 90 ont insisté – et c'est ce que montrent notamment les communications de C. Bonvalet et D. Maison, L. Ortalda, S. Hillcoat-Nallétamby et ses collègues, ainsi que F. Crippa – sur la permanence et l'importance des liens et des échanges fonctionnels dans le réseau de parenté. Et *Aline Désesquelles* montre ici que ces relations ne s'évanouissent pas avec l'entrée éventuelle des personnes âgées en institution.

Certes,

- ces échanges sont, dans les pays du Nord, souvent liés à des événements ou perturbations spécifiques plutôt que continus ou structurels (*Sarah Hillcoat-Nallétamby, Arunachalam Dharmalingam et Peggy Koopman-Boyden*) ;
- certes, ils sont marqués par une sorte de dialectique entre une recherche de solidarité de parenté et un souci d'autonomie du ménage et des conjoints (*Catherine Bonvalet et Dominique Maison, Franca Crippa*) ;
- certes, ils sont davantage basés sur l'affinité que sur des normes contraignantes (*Laurent Ortalda*).

Mais leur vivacité est notable - à tel point que certaines communications (Bonvalet/Maison) introduisent le concept de « famille-entourage » pour qualifier nombre de situations familiales contemporaines – et l'on est souvent en présence, comme le soulignent S. Hillcoat et ses collègues, d'un système complexe où l'affection, les contacts et les échanges se renforcent mutuellement.

Ils sont pourtant divers dans leur forme et leurs orientations, leur finalité, et la question de savoir comment en faire une typologie n'est pas aisée. Avec leur distinction entre réseau unimodal, stratifié et complexe, *Catherine Bonvalet et Tania Vichnevskaja* nous proposent certains outils heuristiques en ce domaine.

2. Ce thème débouche sur la question de la structure de ce réseau relationnel ou fonctionnel. A cet égard, plusieurs communications nous montrent la force de cette structuration :

- La solidarité de parenté s'organise surtout verticalement ; la place des collatéraux est sensiblement plus mince (cf. *Christiane Delbès et Joëlle Gaymu*) ;
- Cette solidarité est un peu abusivement dite « de parenté » puisqu'elle repose en fait largement sur les femmes (F. Crippa, S. Hillcoat et al.) et se marque davantage dans la lignée matrilatérale ; le temps qui passe et l'augmentation de l'activité professionnelle féminine ne semblent, hélas !, pas changer brutalement les choses en ce domaine.
- Relations et entraide se constituent souvent pour l'essentiel autour d'un petit nombre de personnes, laissant inactif une large portion du potentiel de parenté proche (Kellerhals).

3. Cela dit, comment l'activité de ce réseau dépend-elle des facteurs qui nous occupent dans ce colloque ? Plusieurs éléments d'analyse apportés dans les communications présentées ici chahutent les idées reçues :

- La grandeur de la famille, hormis précisément les enfants, ne semble pas être un élément déterminant de la vivacité des échanges (Bonvalet/Maison) ;
- Certains indices montrent que la solidarité des père et mère envers leurs enfants semble assez peu dépendante de l'âge des premiers (Hillcoat et al.), mais paraît plutôt sensible aux besoins des enfants en question ;
- Dans la même ligne, les relations suivies avec les petits enfants paraissent dépendre davantage de l'âge de ceux-ci que de celui des grands-parents (Delbès/Gaymu).
- Il reste que le grand âge arrive, et que se pose la question de savoir comment le réseau s'active lorsque les aînés sont en institution. C'est ce thème qu'évoque Aline Désesquelles en s'interrogeant sur les déterminants de cette activation, et plus spécifiquement sur l'impact du nombre d'enfants.

4. A ce stade de l'analyse, on s'aperçoit qu'il n'est guère possible de traiter de l'impact de la longévité et de la fécondité sans évoquer en parallèle celui des séparations familiales sur l'activité du réseau de parenté. Les deux thèmes sont à l'évidence intriqués. A cet égard, plusieurs auteurs de communications montrent d'une part que le divorce des père et mère limite la solidarité fonctionnelle envers les enfants (Hillcoat et al.) et d'autre part que la socialisation joue à plein dans ces domaines : la « famille-entourage » est favorisée par les expériences d'enfance en ce domaine (Bonvalet/Maison) ; sur un autre plan, mais convergent à mon sens, le divorce de la mère retentit sur le comportement de nuptialité des filles (*Céline Clément*).

5. J'aimerais conclure cette très brève présentation par trois remarques sur l'orientation de la recherche sur les réseaux :

- D'abord, il convient à mon sens de se méfier en ce domaine des hypothèses mécanistes, qui attribuent automatiquement à un facteur A une conséquence B. En fait, plusieurs communications nous montrent que face aux contraintes de nombres (effectifs disponibles) ou de situations (éloignement, mobilité, etc), les familles adoptent des sortes de stratégies – recherche de proximité résidentielle, ouverture ou fermeture des frontières familiales, etc – aptes à en corriger les effets.
- Il en découle qu'il importe aujourd'hui de pousser l'étude des propriétés des réseaux : l'analyse de leur souplesse, de leur solidité, de leur inertie ou de leur vitesse d'adaptation, de leur polyvalence ou encore de leur performance n'en est encore qu'à ses débuts. Cette analyse des propriétés fonctionnelles des réseaux est à mon sens une condition essentielle de la cumulativité des connaissances en cette matière.
- Cela implique de favoriser les études longitudinales menées autour d'événements-clés (entrée en institution, déménagement, naissance, etc) permettant l'analyse dynamique de

l'adaptation du système aux perturbations. Le thème des modes de « coping » prend une importance cruciale.

2. Le contexte africain

Cinq communications sur les pays en voie de développement sont présentées, portant toutes sur l'Afrique. Le Maghreb se taillant la part du lion avec trois communications, dont deux sur le Maroc et une sur la Tunisie ; seules deux communications portent sur l'Afrique subsaharienne.

Ces communications tentent de démêler l'écheveau des interactions étroites entre les composantes démographique - la fécondité (ou plutôt le nombre d'enfants survivants) -, familiale - structures, solidarités, stratégies...-, et le contexte socio-économique.

Il est difficile de trouver des liens de causalité évidents. En cas de difficultés liées au contexte socio-économique, la fécondité peut diminuer mais la famille peut aussi contribuer à prévenir des déséquilibres liés à la forte fécondité, qu'ils se manifestent par des mariages précoces, des intervalles intergénéraliques courts, ou encore par des migrations des proches.

Au Sénégal (*Céline Vandermeersch*), le prestige de la descendance abondante est tellement prégnant que l'on y relève un phénomène de « vases communicants » : les familles sans enfants ou peu fécondes, accueillent des enfants de leurs proches plus féconds et en retirent un prestige social accru.

En Côte d'Ivoire (*Jean-Paul Toto*), la crise économique a été tellement forte qu'on exagère à peine à y trouver le moteur de la transition de la fécondité : les revenus des ménages y ont baissé de 30% en huit ans. Mais, cette crise a obligé à repenser les regroupements familiaux, d'où un effet sur la taille moyenne du ménage, avec de plus en plus d'adultes cohabitant avec le noyau de base. Ce phénomène concerne aussi le Maghreb : au Maroc, si la taille du ménage a si peu baissé malgré la baisse de la fécondité, c'est à cause de la cohabitation accrue chez les adultes – provoquée par les difficultés économiques et le chômage – en particulier chez les résidents des villes (*Abdellatif Lfarakh*). De manière générale, on peut affirmer que la crise économique a mis à mal le modèle de la famille nombreuse : au Maroc, les bénéfices de l'enfant sont largement en deçà de ses coûts actuels et anticipés, car nombreux sont les parents qui souhaitent pour leurs enfants la scolarisation la plus longue possible (donc coûteuse). En revanche, le sexe féminin paye un plus lourd tribut à la crise, avec une non-scolarisation ou une déscolarisation plus fréquente (*Mohamed Mghari*). Processus dangereux qui pourrait remettre en question la transition de la fécondité, tant la scolarisation des filles et leur reproduction sont intimement liées.

Mais les manifestations de solidarité familiales sont ambivalentes. Elles peuvent être différemment perçues selon la génération. En Tunisie, pays « moderniste » pour les liens familiaux et où la sécurité sociale est plus répandue qu'ailleurs sous ces latitudes, 70% des personnes âgées trouvent parfaitement normal de résider chez leurs enfants (*Sadok Sahli*). On peut douter du fait que leurs enfants désirent cette cohabitation aussi ardemment...

La solidarité peut camoufler des intentions moins louables. A Abidjan on accueille des enfants « confiés » par leurs parents aux résidents de la ville. En fait, il s'agit très vraisemblablement de domestiques si l'on en juge par l'extrême faiblesse de leur taux de scolarisation : seulement 14,7% chez les fillettes.

Ces communications mettent en relief l'évolution des stratégies familiales en fonction des contraintes économiques et démographiques, parler donc d'une famille africaine ou arabe de type « traditionnel » immuable, est un leurre.

Néanmoins, partout dans ces communications le rôle essentiel de la famille comme relais entre la société et l'individu est souligné, d'où quelques craintes sur le processus d'individuation qui a permis – notamment à l'individu européen – de se débarrasser du carcan familial.